




La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français 

Calculer le salaire minimum d'une personne en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) (Simulateur)

Ministère chargé du travail

Permet de calculer le salaire minimum d'un apprenti ou d'un salarié en contrat de professionnalisation en fonction de divers paramètres et de calculer les aides aux employeurs.

Accéder au
simulateur 

(https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur)

Vérfié le 28 septembre 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : quelles différences ? (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31704>)